

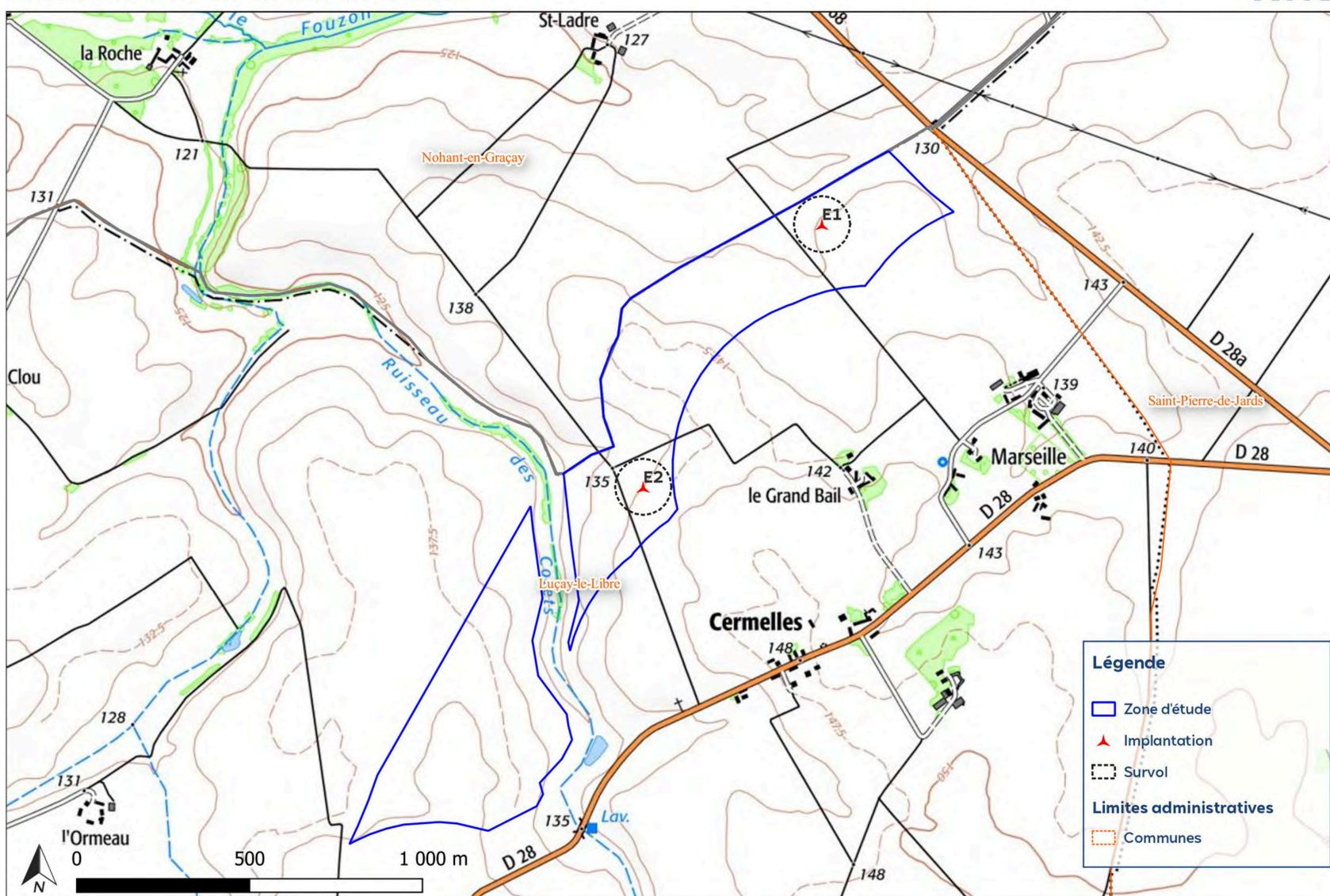
Projet éolien des Beaux Piliers

Commune de Luçay-le-Libre

La trame d'implantation

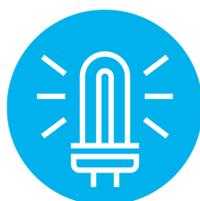
PROJET EOLIEN DE LUÇAY-LE-LIBRE

RWE



2
éoliennes

Le projet est composé de 2 éoliennes de 195m maximum en bout de pale.



6 à 7
MW

La puissance unitaire des éoliennes sera comprise entre 6 et 7 MW.



5 600
foyers

Une production électrique équivalente à la consommation annuelle de 5 600 foyers (chauffage compris).

Le bénéfice pour le territoire

Les retombées économiques

Vous trouverez ci-dessous une estimation des retombées fiscales annuelles :

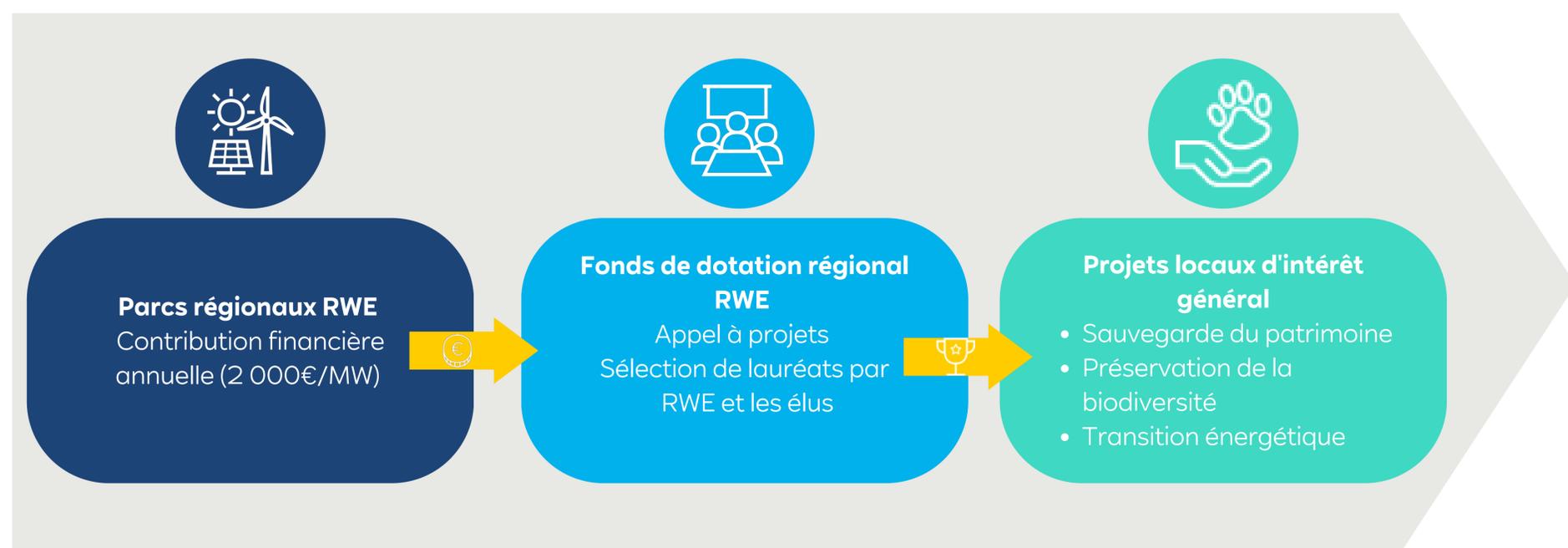
Retombées fiscales annuelles	Pour 2 éoliennes de 7 MW
Commune de Luçay-le-Libre	29 600€
Communauté de Communes Champagne Boischauts	65 600€
Département de l'Indre	35 100€
État	1 400€

Le fonds de dotation régional

Les parcs éoliens et solaires du territoire exploités par RWE contribuent à des fonds de dotation régionaux. Ces dispositifs de mécénat sont destinés à collecter des dons pour aider un autre organisme, à but non lucratif, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général en lien avec les thématiques suivantes :

- **Sauvegarde du patrimoine**
- **Préservation de la biodiversité**
- **Transition énergétique**

Le dispositif a lieu chaque année durant toute la durée d'exploitation du parc dans la commune !

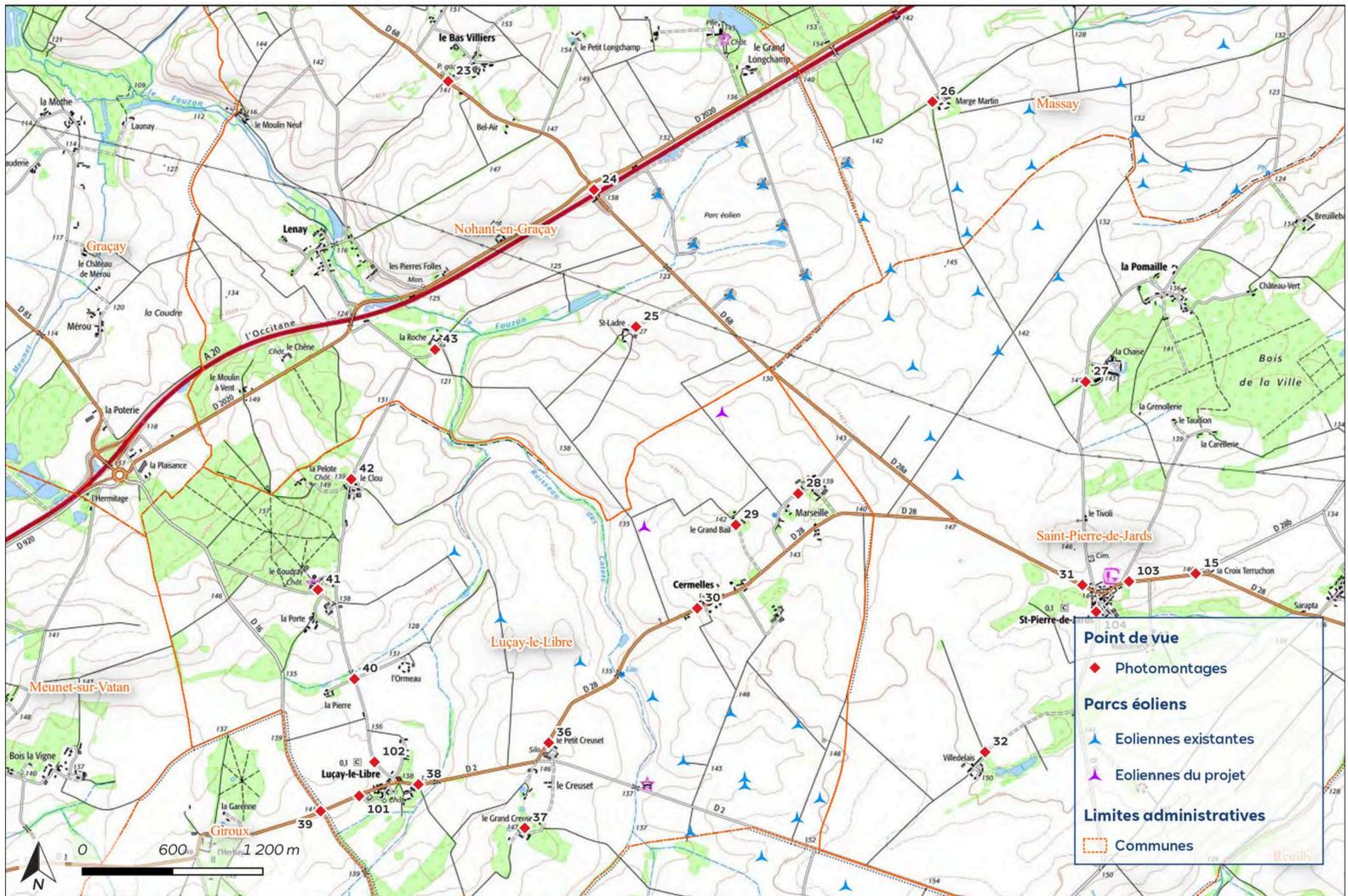


L'étude paysagère

Les différentes prises de vue pour la réalisation des photomontages

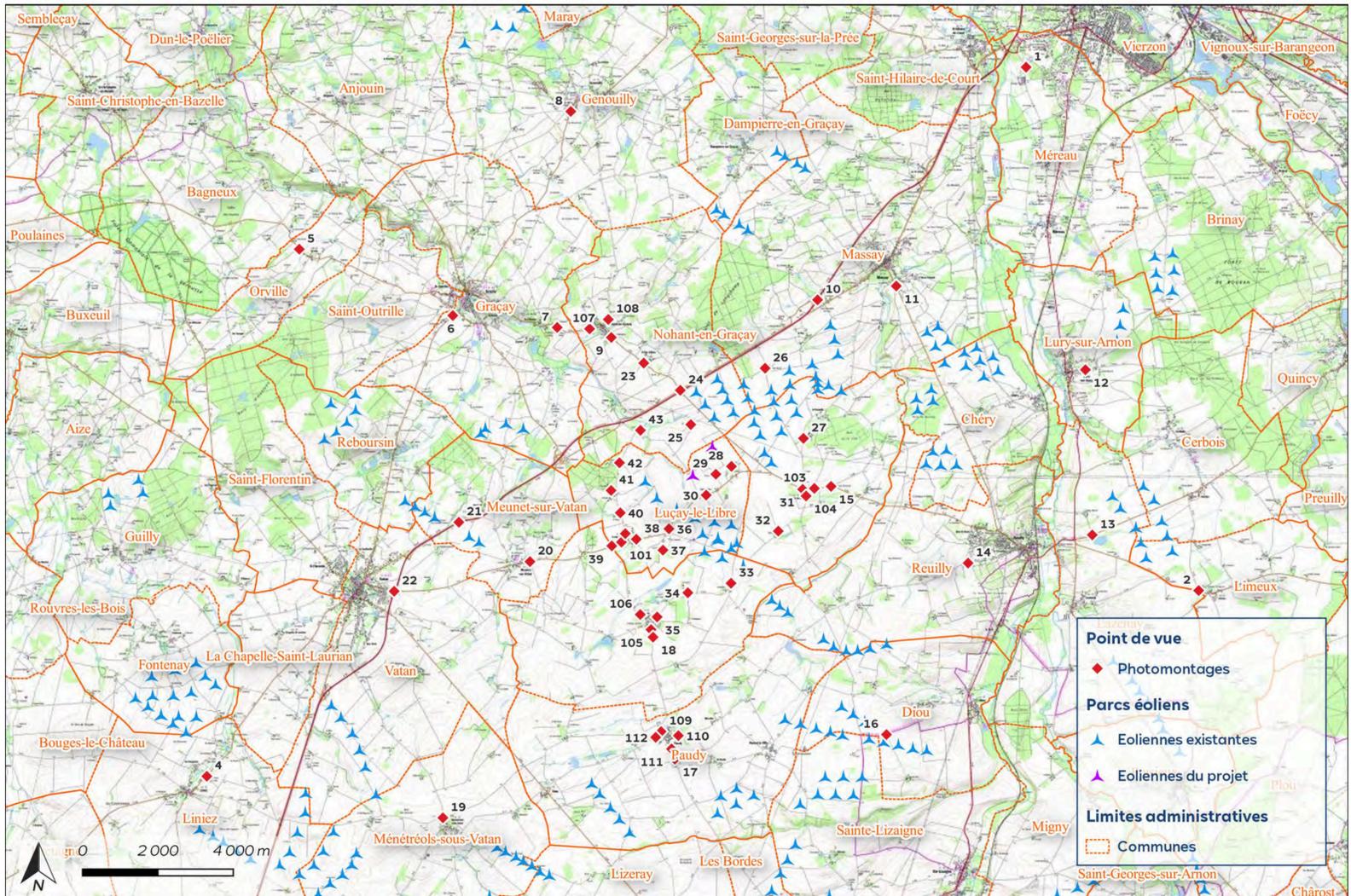
PROJET EOLIEN DE LUCAY-LE-LIBRE

RWE

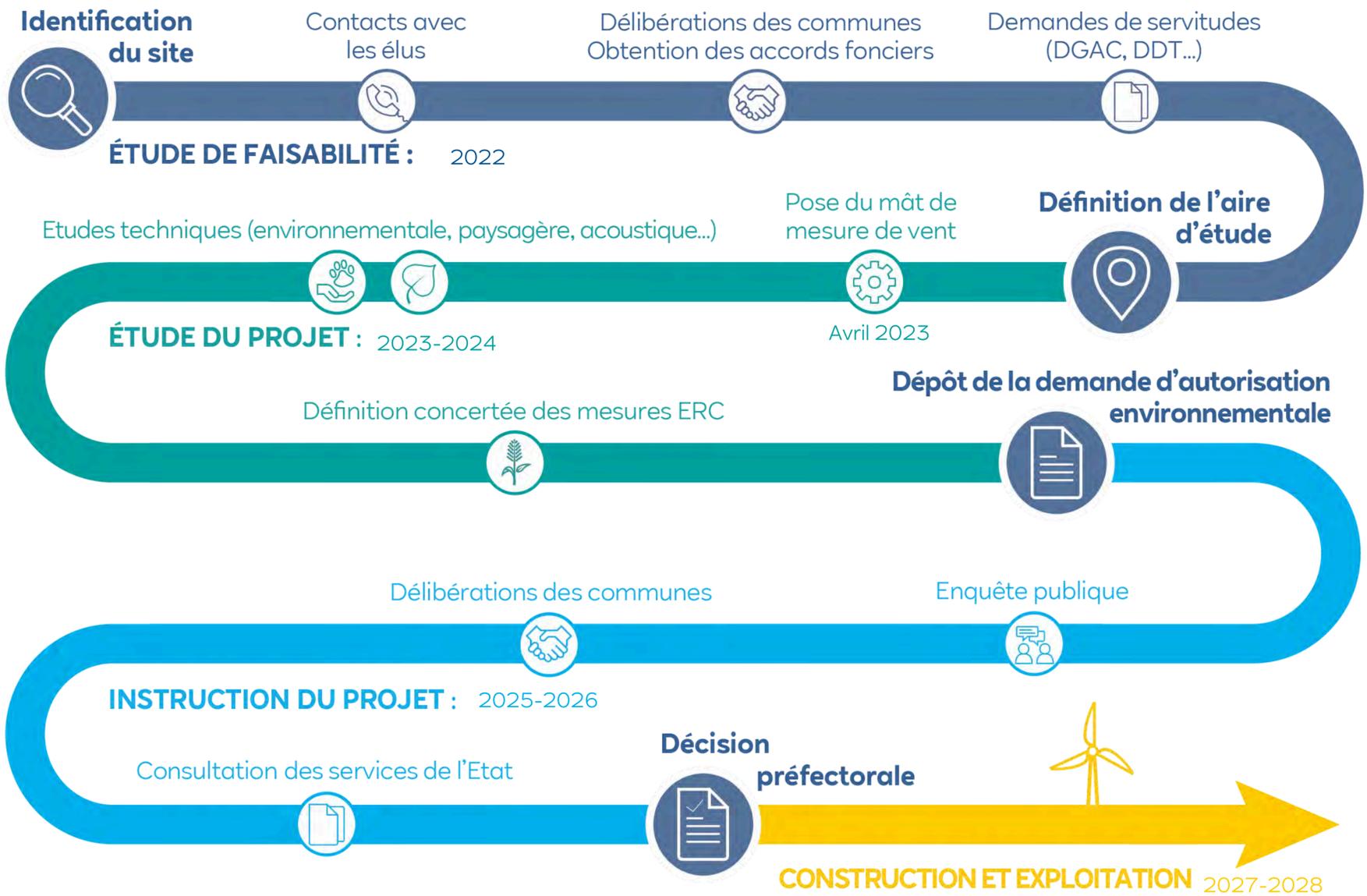


PROJET EOLIEN DE LUCAY-LE-LIBRE

RWE



Les étapes du projet



Zoom sur l'enquête publique

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire sera pris en compte par le Préfet dans sa décision finale. Dans le cadre du projet éolien des Beaux Piliers, l'Enquête Publique devrait avoir lieu à la fin de l'année 2025.



Comment participer ?



Registre sur Internet



Registre en Mairie (ou sur papier libre déposé en Mairie)



Permanences du Commissaire enquêteur en Mairie



Toutes les communes dans un périmètre de 6 km autour du projet